

Procès-verbal de l'AG d'automne de suissetec neuchâtel

Date	16 novembre 2023
Lieu	Restaurant de la Tène, Marin
Heure	17 h 00 - 18 h 30
Participants	35 responsables d'entreprise ou bureaux d'études représentant 32 entreprises membres actifs, soit le 43% des 75 membres. 14 invités
Excusés	40 membres excusés

Accueil par le président Laurent Zurmühle

Les effectifs des apprentis sont très faibles cette année avec seulement 5 ferblantiers, 4 installateurs en chauffage et 9 installateurs sanitaires en 1^{ère} année. Il y a également peu et de moins en moins de formateurs. C'est pourquoi le comité se propose de faire le tour des entreprises et proposer le soutien du REN (Réseau des entreprises neuchâteloises).

Le prix de la construction a augmenté. La Banque Bonhôte a approché votre comité pour les 180 appartements que son fonds immobilier va construire : il y aura du travail pour les membres de suissetec neuchâtel.

1. Appel par liste

- La liste des présences a été signée et une étiquette nominative a été donnée.
- Nous sommes **49** participants dont :
 - **35** responsables d'entreprises ou bureau d'études représentant **32** membres actifs ;
 - **41** membres sont excusés ;
pour un total de **75** membres actifs à ce jour, présence de 43% ;
 - **14** invités sont présents.

Selon les statuts « Les membres sont tenus d'assister aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires. En cas d'absence non excusée, une amende d'ordre de CHF 50.- est prononcée, en application de l'article 25 des statuts de la section ».

2. Présentation des invités

- Sandra Tazzer – Trésorière de la section et membre de gestion de *suissetec assistance / techniciensdubatiment24*
 - Eliane Delafontaine – Secrétaire pour la section
 - Sabrina Zumkehr, chargée de communication de *suissetec neuchâtel*
 - Philippe Bauer, Conseiller aux Etats / Conseiller juridique / Président de la FNSO
 - Jean-Michel Perret – CPNE
 - Pastor Munoz, Président d'honneur, membre du conseil du fond de formation et contrôleur paritaire
 - Fred Minder, Président d'honneur et vice-président du conseil du fond de formation
 - Christian Jacot, membre d'honneur et président de la Commission paritaire cantonale
 - Daniel Racheter, membre d'honneur
 - Jan Jansen de Jansen Partner SA (courtier de la section et partenaire)
 - Michel Rocchetti également de Jansen Partner SA
 - Terry Favre, lauréat de la maîtrise en ferblanterie
 - Freddy Moret – Que l'on ne présente plus
 -
- Sont excusés :
- Damien Cottier – Conseiller national et Président de l'UNAM
 - Christoph Schaer – Directeur de *suissetec*
 - Beat Waeber – Membre du comité central
 - Marc Bovier – Membre du comité central

3. PV de l'Assemblée générale du 11 mai 2023 *L. Zurmühle*

Le procès-verbal n'est pas lu, mais adopté par un levé de main. Sandra Tazzer et Eliane Delafontaine sont remerciées pour la tenue du PV.

4. Correspondance *L. Zurmühle*

Pas de correspondance.

5. Rapport des chefs experts *V. Chiffelle ; O. Ray ; J. Vuille ; A. Binetti*

L'examen des **installateurs sanitaires** 2023 est couronné de succès avec un 100% de réussite pour les 5 candidats.

Vincent Chiffelle, chef expert, remercie tous les experts pour leur travail et leur dévouement.

Aucun candidat « de rattrapage » pour les installateurs en chauffage.

Le candidat ferblantier a passé son examen à Tolochenaz et l'a réussi à son troisième essai. José Minder, après 40 ans de loyaux services et Christian Prétôt après 10 ans en tant qu'expert, quittent le collège des experts ferblantiers. Ils en sont chaleureusement remerciés. Le chef expert John Vuille quittera également ce cercle en 2024 après 10 ans de conduite du collège.

Examens 2023 des projeteurs en technique du bâtiment

Neuchâtelois :

	Réussi	Echec
Projeteurs en chauffage	2	0
Projeteurs en ventilation	1	0
Projeteurs en sanitaire	1	0

Ventilation :

Projeteur en technique du bât.ventilation CFC Fabio Manuel Moreira Rodrigues de chez Weinmann énergies

Sanitaire :

Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC Matteo Brêchet de chez Weinmann énergies

Chauffage :

Flavien Leonini de chez Planair

Florian Tièche de chez Riedo

Alain Binetti

6. Rapport de la commission de domaine et d'organisation

Alain Binetti

Le CPNE CB fêtera ses 50 ans (en fait ses 52 ans) en 2024. Toutes les associations sont d'accord de financer et de participer. L'école doit faire des propositions.

La remise des CFC aura lieu le 4 juillet 2024 selon la même formule qu'en 2023.

Statistiques entrées 2022-2023

Nouveau record pour l'apprentissage dual pour cette année 2023 avec 4'269 contrats, soit 81,5% de dual pour un objectif fixé à 85%. 864 concernent le domaine Bâtiment et Construction, chiffre stable.

Taux de réussite aux examens du domaine Bâtiment et Construction de 75,5% contre 87,7% toutes professions confondues.

Les entrées 2023 – 2024 sont stables pour la Maladière (CPLN) et à Colombier (CPMB).

Grosse diminution de 50% chez les électriciens. Petite diminution en sanitaire et en chauffage.

Bilan de Capa'cité et des portes ouvertes 2023

Forum des métiers pendant Capa'cité à refaire avec une très bonne participation.

Le QR-Code pour visiter les stands fut une bonne idée, mais très mal communiqué et parfois dysfonctionnant.

Le chantier évolutif ne fut pas bien géré : concept à revoir, comme les emplacements.

Très bonne participation aux portes ouvertes. Pour suissetec pas de CIE en sanitaire et donc pas de pratique possible concernant ce métier. Prochaine édition en novembre 2024 et à confirmer pour 2025. Les années sans Capacité, toutes les associations sont pour une organisation le vendredi avec les écoles.

Formation raccourcie Installateur/trice CFC solaire

Swissolar et Polybat organise ces cours

Pour le CFC électricien avec une année supplémentaire et pour les CFC apparentés, comme ferblantier, une année à deux ans.

Il y a également la possibilité de faire l'article 32.

Le CPNE CB étudie la possibilité d'organiser cette formation à Colombier.

Le travail de Sabrina Zumkehr rend visible nos métiers et suissetec neuchâtel sur les réseaux, ce qui est reconnu par les membres de la Commission de domaine et d'organisation.

7. Rapport de la commission paritaire *Christian Jacot*

La commission est composée de

- Côté UNIA : Mmes Jaccard, Locatelli, Freitas Sousa et MM. Gonçalves et Noble.
- Côté suissetec : MM. Porret, Mentha, Eymann et Jacot

La commission paritaire s'est réunie à 2 reprises en date des 30 mai et 28 novembre 2023.

Les contrôles effectués sont au nombre de 15 pour l'année 2023.

Pour 2024, 20 contrôles sont au programme.

Concernant l'organisation les cours une séance de planification a eu lieu le 6 septembre 2023 avec M. Vuillème de Forma 2 M. Gonçalves et Jacot.

Forma 2 organise des cours pour la sécurité sur les chantiers, ce cours a lieu dans les entreprises. Monsieur F. Vuillème est à disposition. La publication est effective sur le site Forma2.ch et 110 personnes ont suivi ces cours.

Pour 2024 les cours suivants sont programmés :

- Travail en hauteur
- Chariot élévateur

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

- Nacelles
- Accidents de chantier
- Installations solaires thermiques
- Entretien des chauffages aux pellets
- Baignoires phoniques
- Maintenance des installations de ventilation

Il est décidé de faire figurer ces cours sur le site internet de suissetec neuchâtel et d'inviter aussi les apprentis de 3ème année.

Les frais d'équipement des apprentis de 1ère année seront financés par la CP à concurrence de CHF 750.- maximum ou la moitié des frais effectifs. Ce règlement établi par suissetec est entré en vigueur en août 2022. Demandes et justificatifs à adresser au secrétariat de la Commission paritaire cantonale chez Unia.

2 inspecteurs sont à notre disposition pour des contrôles de chantier. Ils sont sous la responsabilité de l'ANCCT.

Il s'agit de Mme Emmanuelle Clerc et de M. Sorrenti (079/350 60 02). Ils connaissent le domaine du bâtiment et disposent des compétences requises pour ce poste.

Mme Clerc et M. Sorrenti seront chargés de surveiller l'activité sur tout le canton de Neuchâtel, notamment pour les domaines suivants :

- effectuer le contrôle du respect des conventions collectives de travail applicables dans le canton ;
- contrôler les travailleurs détachés ;
- s'assurer de la bonne application de toutes les dispositions relatives au droit du travail (code des obligations, loi sur le travail, etc.).

Les contrôleurs de suissetec sont MM. François Gabus et Pastor Munoz et nous les remercions pour leur engagement. Il a été décidé de les inviter aux séances.

Christian Jacot remercie les membres de la CPC et leur souhaite une bonne soirée-

8. Assemblée des délégués de suissetec du 24 novembre 2023

Les délégués qui représenteront suissetec neuchâtel sont MM. Laurent Zurmühle; Alain Binetti et Nicola Eymann.

9. Caisses sociales F. Moret

Les comptes des caisses sociales 2022 sont en cours de révision par la fiduciaire Fibatech.

Le Conseil du fonds de formation professionnelle s'est réuni le 3 novembre 2023.

Des retraits de CHF 155'000.- en 2022 et CHF 95'000.- en 2023 ont été effectués sur le Fonds dans des buts de formation et de promotion de la formation.

En 2022 CHF 150'000.- d'excédents des années 2019 à 2021 ont été reversés dans le Fonds de la formation professionnelle.

Au 2 novembre 2023 le rendement de notre portefeuille était de - 3.70%.

Les taux de primes du Groupe Mutuel pour les indemnités pertes de gain maladie vous ont été communiquées par Sandra Tazzer, que je remercie pour son travail. Il n'y a plus que 3 délais possibles, à savoir 3, 14 et 30 jours avec respectivement les taux suivants : 3.98%, 2.48% et 1.57% pour une couverture à 90% du salaire.

Selon la CCT, le premier jour de maladie n'est pas dû : à vous de savoir !

La SUVA communique qu'au total une réduction de prime moyenne supplémentaire de -5,9 % dans l'AAP et de -1 % dans l'AANP par rapport à l'année en cours. La charge totale des primes continue ainsi de baisser, pour atteindre son niveau le plus bas depuis l'introduction de la loi sur l'assurance-accidents en 1984. Mais attention il s'agit de prime moyenne et la réalité des risques des branches et des entreprises peuvent différer quelque peu de ces chiffres, mais c'est une tendance positive.

Le résultat des négociations salariales sera communiqué lors de l'Assemblée des délégués du 24 novembre. Il devrait y avoir une augmentation générale de CHF 120.- par mois, mais cela reste à valider, notamment par UNIA. Une nouvelle CCT est prévue pour 2025.

10. Prochaine Assemblée générale

Elle se déroulera le 23 mai 2024, à Boudry

11. Activités de *suissetec* Freddy Moret

Le campus de *suissetec* a reçu le premier label Minergie quartier de Suisse. Il s'agit d'un véritable concept de quartier, comprenant la mobilité, l'énergie etc...

Sinon sortez vos agendas

- **21 novembre 2023** Journée sanitaire au Kursaal à Berne
- AD à l'aéroport de Zurich au Circle le **24 novembre 2023**.
- La Swissbau du **16 au 19 janvier 2024** à Bâle
- **20 mars 2024** journée ferblanterie au Kursaal à Berne
- **21 juin 2024** le congrès de *suissetec* à Zurich

- **23 octobre 2024** Championnats suisses des métiers à Schaffhouse
- **14 novembre 2024** Journée des maîtres d'apprentissage à Colombier

De nouveaux petits films promotionnels sortiront lors de l'AD du 24 novembre.

12. Events *Yves Hulmann*

Présence au BCN Tour, au passeport vacances avec les ateliers découvertes, 2 jours aux portes ouvertes du CPNE CB, 2 Assemblées générales et une sortie de section, ainsi qu'un apéritif à thème.

13. Divers

Philippe Bauer remercie suissetec neuchâtel pour son soutien lors de sa campagne. Il est satisfait que tous les jeunes trouvent du travail et mentionne les enjeux importants concernant la LPP. L'UPS étant pour un partenariat social fort. Il encourage les techniciens du bâtiment à s'organiser pour Beauregard, comme l'avaient fait les 5 techniverriers pour obtenir l'OFS.

Pascal Challandes regrette l'information tardive sur les lunettes 3D car les Suisses allemands ont reçus une telle information avant Pâques déjà.

Nicolas Eymann revient sur le bon suivi administratif du REN aux entreprises formatrices et le bon suivi aussi des missions. Le REN est une expérience très positive. Il encourage également les entreprises à stimuler les ouvriers à suivre la formation de chef de chantier, car il manque encore 2 personnes pour pouvoir faire débiter cette formation.

14. Honneurs

Jean-Louis Strohekker, dit « Bouillon », jeune retraité, doit être remplacé au sein du comité après 9 ans de bons et loyaux services. Fabien Prétôt, qui habite la Brévine est père de 2 petits garçons. Il a fait sa contremaîtrise et sa maîtrise en Valais, puis est revenu au pays pour reprendre les rênes de l'entreprise familiale en 2021. Une entreprise qui a 52 ans. Il est aussi enseignant et expert. Il est élu par acclamation au comité de suissetec comme représentant des ferblantiers.

Du coup il faut un nouveau vérificateur des comptes, car étant au comité Fabien ne peut assurer cette fonction. Florian Porret devient vérificateur des comptes, son suppléant est Olivier Audétat et Olivier Ray est désigné comme remplaçant en troisième ligne.

Terry Favre a obtenu sa maîtrise en ferblanterie. Il vient de Bevaix où il fait du PARKUR. Il est chaleureusement félicité par l'assemblée et plus particulièrement par les maîtres ferblantiers présents.

Pour le procès-verbal, Freddy Moret. Le 14 décembre 2023.